

R. geniculatus Kalt., *Fl. v. Aachen Beck.*, p. 267 (1845).

Je l'ai déjà signalé dans le Puy-de-Dôme (*Bull. Soc. Bot. Fr.*, LI, p. 16); il a été récolté au Rond (Vienne) par DE LACROIX, au Rhin-du-Bois (Cher) par DÉSÉGLISE; il est assez commun dans la forêt de Villers-Cotterets (*R. cerasifolius* L. et M.).

(A suivre.)

M. Lecomte fait la communication suivante :

Deux Anacardiées nouvelles du Congo français ;

PAR M. H. LECOMTE.

Dans une communication antérieure (*Bull. Soc. bot. Fr.*, 1906, p. 646), nous avons eu l'occasion de décrire un certain nombre de *Trichoscypha* du Congo français. A cette liste d'Anacardiées nous ajoutons aujourd'hui deux espèces nouvelles appartenant au genre *Sorindeia* et qui ont été aussi recueillies dans notre colonie.

Le genre *Sorindeia*, créé par A. DUPETIT-THOUARS¹ pour un petit arbuste de Madagascar, connu par les indigènes sous le nom de *Voa-Sorindi*, est généralement placé au voisinage du genre *Trichoscypha*; mais MARCHAND² va plus loin en lui attribuant les caractères essentiels du *Trichoscypha* et en le faisant rentrer dans ce dernier genre. A notre avis, la forme du disque qui tapisse le calice cupuliforme l'en éloigne très nettement, et le fusionnement tenté par MARCHAND ne nous paraît pas du tout justifié. Ce sont d'ailleurs les caractères du disque qui ont probablement frappé A. DUPETIT-THOUARS et qui l'ont déterminé à créer un genre nouveau, car ce disque se montre très nettement cupuliforme et soudé au calice chez le *S. madagascariensis* Dup.-Th.

Sorindeia Tholloni sp. nov.

Arbor ramis tenuibus glabrisque, foliis alternis imparipinnatis; foliolis (7-9) glabris, coriaceis, suboppositis vel alternis, petiolulo (3-5 mm.) tenui vel leviter incrassato instructis; lamina (5,5-10 × 2-3,2 cm.) foliorum lateralium elliptica, e basi attenuata, apice acuminata, acumine longo et

1. *Nov. Gen. Madag.*, 23.

2. *Revision du groupe des Anacardiées*, p. 48.

obtusum (usque 15×2 mm.); lamina folii terminalis æqualiter obovato-elliptica (10×4 cm.); nervis lateralibus (9-10 p.) patentibus, utrinque prominentibus, laminæ ora crassa. Paniculae axillares et terminales (usque 30-35 cm.), foliis longiores, glabræ, tenues, ramis patentibus, pedicellis (2 mm.) glabris et articulatis. Flores feminei elongati (alabastro 3 mm. longo), calyce cupulato, 5-dentato, dentibus triangularibus; petalis 5, oblongis, obtusis, valde crassis, valvatis (2,5 mm. longis), staminibus 5 episepalis, perigynis, filamentis filiformibus, antheris ovatis parvisque; disco calycem vestiente, ovario ellipsoideo glabro, stylum unicum apice trilobatum gerente; ovulo unico, anatropo, in pariete affixo, micropyllo superiore. Fructus abest. Ovarium nullum in floribus masculis.

Cette plante a été recueillie par THOLLON au Congo en 1890-1891 et ne porte ni numéro ni indication exacte de localité. Elle présente deux sortes de fleurs, les unes assez petites qui sont des fleurs hermaphrodites, les autres, plus grandes, qui sont uniquement des fleurs mâles. La présence d'une bordure en ourlet sur les folioles, l'articulation très nette de la fleur près de la naissance du calice, l'existence de poches glanduleuses dans le pédicelle floral sous la fleur, rapprochent beaucoup cette plante du *S. madagascariensis* Dup.-Th. dont elle s'éloigne très nettement d'ailleurs par la forme des folioles et par l'inflorescence.

Faisons remarquer en passant que toutes les espèces authentiques du genre nous ont montré une nervure oblique et irrégulière qui réunit la pointe d'une nervure secondaire à l'origine de la précédente. Cette nervure a été parfaitement indiquée dans les deux planches de DE WILDEMAN (Pl. 66 et 72).

La deuxième espèce récoltée par THOLLON ne nous est connue que par les feuilles et les fruits. Les fleurs n'ont pas été recueillies par le collecteur.

***Sorindeia batekeensis* sp. nov.**

Arbor foliis magnis, imparipinnatis, foliolis (19-23) alternis, glabris præsertim in costa inferiore, usque ad medium folii majoribus; petiolulo brevi (3-4 mm.), lamina elongata inæquilaterali (excepto foliolo terminali) oblonga vel ovali-oblonga, apice longe acuminata, acumine angusto obtusoque, e basi inæqualiter attenuata; costa, nervis lateralibus (18-20 p.), venis utrinque subtus maxime prominentibus, laminæ ora crassa, vena collectiva diagonali inter nervos laterales media. Panicula glabra, axillaris, folia subæquans. Fructus breviter pedunculatus, complanatus (2 cm. longus), stylum unicum excentricum trilobatumque gerens, pericarpio tenui, sicco subnigro, semine solitario, versus apicem suspenso, exalbuminoso, testa subfusca, cotyledonibus plano-convexis, radícula brevi et supera. Flores ignoti.

Elle a été récoltée par THOLLON sur les bords de l'Alima, au Congo

français (n° 576) et, par le même, dans le pays de Diélé (Batékés).

La forme oblongue très allongée de ses folioles distingue très nettement cette plante de toutes les autres espèces rencontrées dans l'Afrique occidentale et décrites soit par ENGLER¹ soit par DE WILDEMAN².

1. ENGLER, Bot. Jahrb., n° 36, p. 221.

2. De WILDEMAN, *Flore du Bas et du Moyen-Congo*, Vol. I, Fasc. 3, p. 281, Pl. LXVI et LXXII.